

REGLEMENT INTERIEUR DE L'APPEL A PROJETS DEEPTech IN BFC

I) PREAMBULE	2
1. Contexte	2
2. Enjeux	2
3. Objectifs	2
4. L'organisateur : DECA-BFC	2
II) PERSPECTIVES DE L'APPEL A PROJETS	2
1. Objet de l'appel à projets	2
2. Durée	3
3. Apports aux projets retenus	3
4. Innovation et confidentialité	3
III) PROCESSUS DE VALIDATION DES PROJETS DEEPTech	4
IV) ÉLIGIBILITÉ	4
1. Éligibilité des candidatures	4
a) Personnes physiques	4
b) Personnes morales	4
2. Éligibilité des projets	4
a) Typologie	4
b) Projets Deeptech	5
c) Thématiques	5
3. Localisation	5
V) MODALITES DE CANDIDATURES	5
1. Dates de l'appel à projets	5
2. Dossier de candidature	5
3. Dépôt de candidature	5
VI) Critères d'évaluation DeepTech	5

I) PREAMBULE

1. Contexte

Le site UBFC possède trois domaines de recherche différenciants affirmés, soutenus par la stratégie de spécialisation intelligente régionale en concordance avec 7 des stratégies nationales d'accélération de France 2030.

Les 3 domaines différenciants de la région BFC sont :

- Matériaux, Ondes et Systèmes intelligents
- Soins individualisés et intégrés
- Territoires, Environnement, Aliments

Ces thématiques sont prioritaires mais l'appel à projets est ouvert à tout autre domaine du moment que le projet soit DeepTech. Bien plus, cet appel à projets s'adresse également à des candidats d'autres territoires.

2. Enjeux

DECA-BFC, incubateur national de la recherche publique en Bourgogne-Franche-Comté, accompagne les porteurs de projets issus ou liés à la recherche pour les faire évoluer vers la stature de chef d'entreprise et transformer leur projet scientifique en projet d'entreprise. À la suite du renforcement du flux de projets de **start-ups DeepTech**, DECA-BFC propose un accompagnement complémentaire spécifique pour cette typologie de projets.

3. Objectifs

L'objectif général de cet appel à projets est de booster et challenger les porteurs de projets DeepTech grâce à 2 programmes situés à des stades de maturité entrepreneuriale – START & GO - différents et à faire évoluer cet accompagnement complémentaire en fonction des retours d'expérience de chacune des promotions.

L'objectif spécifique est de concrétiser des projets de créations de start-ups DeepTech sur le territoire de la Région Bourgogne-Franche-Comté et d'avoir leur activité sur ce même territoire.

4. L'organisateur : DECA-BFC

DECA-BFC est l'un des 19 incubateurs nationaux de la recherche publique. Il est l'un des membres fondateurs du PUI BFC dont l'objectif principal est le renforcement du flux de projets DeepTech pour une proposition optimale d'accompagnement et de continuum d'accompagnement en lien avec tous les acteurs de l'écosystème.

Au regard du programme START, DECA-BFC intervient pour l'identification des projets DeepTech au travers du lancement d'un appel à projets.

Il conçoit et met en œuvre un programme d'accompagnement DeepTech in BFC avec un module START et un module GO.

II) PERSPECTIVES DE L'APPEL A PROJETS

1. Objet de l'appel à projets

L'objet de cet appel à projets est d'identifier des projets de création de start-ups DeepTech incluant des solutions innovantes, dites « de ruptures », comportant des verrous technologiques majeurs et répondant à des problématiques identifiées.

L'objet de cet appel à projets consiste donc en une pré-sélection de porteurs de projets de start-ups désireux de bénéficier du programme DeepTech in BFC et d'une incubation au sein de DECA-BFC.

2. Durée

Cet appel à projets est ouvert du vendredi 15 décembre au mercredi 10 janvier 2024 à midi.

Les résultats des délibérations seront transmis aux candidats par courriel au plus tard le 17 janvier 2024.

3. Apports aux projets retenus

Les projets retenus bénéficieront dans le module START de :

- **3 mois de suivi** par 2 chargés d'affaires Deeptech de DECA-BFC
- Avec des **ateliers collectifs bimensuels** spécifiquement conçus au regard des enjeux d'une start-up DeepTech sur toute une journée par des experts
- **4 jours de challenge**, alternant coaching collectif et individuel faisant appel à des experts du domaine de votre projet
- Des recommandations spécifiques sur votre projet portant sur le marché, l'offre de valeur, la technologie, la stratégie de propriété intellectuelle, les aspects juridiques & réglementaires, l'équipe projet et la stratégie de financement
- D'une visibilité et notoriété par les actions de communication dédiées

Puis dans le module GO de :

- **3 mois de suivi** par 2 chargés d'affaires Deeptech de DECA-BFC
- Avec des **ateliers collectifs bimensuels** spécifiquement conçus au regard des enjeux de la levée de fond d'une start-up Deeptech sur toute une journée par des experts
- **4 jours de challenge**, alternant coaching collectif et individuel faisant appel à des experts du domaine de votre projet
- Des recommandations spécifiques sur votre projet portant sur la stratégie et tous les éléments phares de votre levée de fond.

4. Innovation et confidentialité

Les membres du comité d'évaluation sont soumis à une clause de confidentialité concernant les projets soumis à son appréciation dans le cadre de l'appel à projets.

III) PROCESSUS DE VALIDATION DES PROJETS DEEPTTECH

Après pré-sélection des candidatures sur dossier, un Comité interne de validation, composé des 2 chargés d'affaires DECA-BFC spécialisés Deeptech et pouvant intégrer jusqu'à 5 membres de l'écosystème de l'innovation et de l'entrepreneuriat, se réunira entre le 10 janvier 2024 et le 16 janvier 2024 pour procéder à l'évaluation des candidatures comprenant un pitch en visio.

Ce comité a pour mission de :

- Procéder à l'évaluation des projets des candidats selon les critères d'évaluation Deeptech définis au paragraphe VI
- Statuer sur les suites à donner au projet parmi les issues possibles
 - **Avis favorable au programme Deeptech in BFC**
Le porteur et son équipe sont intégrés au programme Deeptech in BFC (modules START & GO). Le porteur de projet et son équipe bénéficient également d'un accompagnement individuel par un chargé d'affaires DeepTech de DECA-BFC.
 - **Avis défavorable au programme Deeptech in BFC**
DECA-BFC se laisse la possibilité de suivre ce dossier en dehors du programme Deeptech in BFC par un accompagnement en préincubation et/ou incubation classique.

IV) ÉLIGIBILITÉ

1. Éligibilité des candidatures

a) Personnes physiques

Peuvent déposer leur candidature :

- Les salariés d'entreprises
- Les enseignants-chercheurs, docteurs ou post-doc des établissements d'enseignement supérieur
- Toute personne majeure portant un projet de rupture technologique DeepTech

b) Personnes morales

Les personnes morales

- Toute entreprise implantée en Bourgogne-Franche-Comté ou souhaitant transférer son siège social en Bourgogne-Franche-Comté dont la date d'immatriculation est inférieure à 1 an au moment du dépôt de candidature, non détenue majoritairement par un grand groupe ou un groupe d'entreprises

2. Éligibilité des projets

a) Typologie

Tout projet issu ou lié à la recherche publique:-

- Issu d'un laboratoire avec une propriété intellectuelle valorisable ou protégeable
- Lié à la recherche ayant un verrou scientifique majeur (technologique, organisationnel, comportemental ...) à lever en ayant recours à un organisme de recherche publique

b) Projets Deeptech

Les projets éligibles devront pouvoir prétendre à une labélisation DeepTech. Cette labélisation s'appuie sur les critères suivants :

- Lien avec la recherche publique
- Capacité à identifier et lever des verrous technologiques majeurs
- Go-to-market (temps d'accès au marché) long et complexe, donc capitalistique
- Offre de valeur disruptive au regard de l'analyse concurrentielle avec création d'un avantage fortement différenciateur

c) Thématiques

Les thématiques éligibles sont celles relevant, de préférence, des 3 domaines différenciants de la région Bourgogne-Franche Comté, à savoir :

- Matériaux, Ondes et Systèmes intelligents
- Soins individualisés et intégrés
- Territoires, Environnement, Aliments

Nota Bene : toute autre thématique est éligible y compris celles issus d'autres laboratoires de recherche d'autres territoires.

3. Localisation

L'implantation prévue de la start-up et son activité est en Bourgogne-Franche-Comté.

V) MODALITES DE CANDIDATURES

1. Dates de l'appel à projets

L'appel à projets est ouvert du 15 décembre 2023 au 10 janvier 2024 à 12h.

2. Dossier de candidature

Il est composé :

- o D'une fiche projet candidature AAP DeepTech in BFC
- o Des CV de l'équipe projet associée
- o D'un extrait K-Bis en cas de personne morale
- o De toute annexe jugée pertinente par le candidat, limitées à 20 pages d'annexes

3. Dépôt de candidature

Le dossier doit être envoyé de façon dématérialisée à contact@deca-bfc.com et à maxime.gras@deca-bfc.com, avec en objet « AAP DeepTech in BFC #1: Titre du projet » avant 10 janvier 2024.

VI) Critères d'évaluation DeepTech

Les critères d'évaluation portent sur le projet, l'innovation technologique proposée, la propriété intellectuelle, le porteur et son équipe, le marché et les besoins financiers estimés.

Projet et marché

- Pertinence de l'offre de solution aux problématiques énoncées
- Profondeur de marché
- Go-to-market long et complexe, donc capitalistique
- Offre de valeur disruptive au regard de l'analyse concurrentielle avec création d'un avantage fortement différenciateur

Technologie, innovation et propriété intellectuelle

- Capacité à identifier et lever des verrous technologiques majeurs
- Faisabilité /valeur ajoutée des innovations du projet
- Propriété et liberté d'exploitation des technologies

Porteur/équipe

- Adéquation porteur / projet
- Complémentarité de l'équipe

Le nombre de candidats retenus sera de 8 maximum.